

Panorama 3

2015-2016

Service de la
culture

Département de la justice,
de la sécurité et de la culture

 **ne.ch**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

1. Préambule

Mesdames, Messieurs,

Voici la nouvelle édition de *Panorama*. Depuis trois ans, cette brochure rapporte les activités du service de la culture et recense les soutiens qu'il a accordés au cours de l'année écoulée. Dans son «Grand angle», *Panorama* aborde également un thème particulier lié à la politique ou à la vie culturelle et artistique.

Si le premier numéro de *Panorama* évoquait le rôle de l'État dans le soutien à la culture, le deuxième décrivait les nouveaux outils qu'il s'est donnés pour la soutenir. Dans ce troisième opus, nous vous présentons les experts : ceux sur lesquels s'appuient les autorités cantonales pour promouvoir la culture et les arts dans notre région.

De fait, «Les Experts», ce n'est pas qu'une série américaine à succès : c'est également une étape essentielle dans l'attribution des subventions et une aide précieuse pour le service.

On ne le sait peut-être pas assez, mais lorsque l'État accomplit la tâche complexe de la sélection des projets, il s'appuie pour ce faire sur les personnes qu'il estime les plus compétentes en la matière.

Ainsi, à chaque début de législature, le Conseil d'État «recrute» des compétences et nomme des experts. Ces derniers forment les commissions et groupes de travail qui assistent la petite équipe du service de la culture, ainsi que les offices qui lui sont rattachés.

Rappelons, cependant, que ces experts n'interviennent qu'au terme de la chaîne décisionnelle : c'est d'abord au Grand Conseil, c'est-à-dire à la voix représentative de la population, de statuer sur le budget pouvant être mis à disposition de l'État.

Puis le Conseil d'État décide, en fonction du budget voté, de la stratégie à employer pour favoriser au sein du canton la part de rêve et de création, mais aussi de conservation et de sensibilisation, inhérente à la culture.

Enfin, au terme de la procédure, interviennent les experts, qui donnent leur avis sur les projets à soutenir. Il était temps de rendre justice au travail effectué par ces personnes engagées et éclairées. Telle est l'ambition de ce présent numéro : inscrire formellement les experts... dans le panorama.

Nous nous réjouissons que vous puissiez ainsi faire leur rencontre, et vous souhaitons une agréable lecture.

Alain Ribaux
Chef du Département de la justice,
de la sécurité et de la culture

1. PRÉAMBULE	2
2. GRAND ANGLE: LES EXPERTS	4
3. ACTIVITÉS 2015-2016	8
Encouragement des activités culturelles et artistiques	8
Office du patrimoine et de l'archéologie	9
Office des archives de l'État	9
4. LES CHIFFRES 2015	10
5. SUBVENTIONS 2015	12
Arts de la scène et Musique	12
Arts plastiques	15
Littérature	16
Lecture et bibliothèques	17
Cinéma	18
Médiation culturelle	19
Diffusion	20
Littérature	21
Ateliers d'artistes	22
Divers	23
6. ORGANISATION DU SERVICE	

IMPRESSUM

CETTE RUBRIQUE MET EN ÉVIDENCE UNE THÉMATIQUE MAJEURE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

2. LES EXPERTS

L'existence de commissions pour aider l'État dans ses décisions en matière de culture est inscrite dans la loi: Loi sur l'encouragement des activités culturelles de juin 1991, Loi sur la protection des biens culturels de mars 1995, Loi sur l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques de décembre 1981. Le Conseil d'État a, en outre, la liberté de mettre en place des commissions et des sous-commissions en fonction des besoins.

De fait, ni le service la culture ni les offices qui lui sont rattachés ne disposent dans leurs équipes de l'ensemble des compétences nécessaires pour prétendre à une vision globale. Les activités menées dans le cadre de leurs missions respectives touchent à des domaines extrêmement divers et pointus!

Le recours à des spécialistes extérieurs permet donc de suivre les innovations et les développements, tant dans les domaines patrimoniaux que dans ceux de la création artistique ou de la vie culturelle.

La commission consultative de la culture

Composée de 15 membres, cette commission assiste les organes de l'État dans tout ce qui se rapporte à la culture et à l'encouragement des activités culturelles et artistiques. Elle est consultée en matière de politique culturelle et donne notamment son préavis sur les projets de lois et de règlements.

- BETTI ROBERTO directeur du Centre culturel neuchâtelois
- BONADONNA MARIE-THÉRÈSE déléguée culturelle du Club 44
- BRANDT CHRISTOPHE directeur de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, Neuchâtel
- CASTELLA PIERRE ingénieur, Le Locle
- DELACHAUX PIERRE-ANDRÉ président de « Môtiers – Arts en plein air », Môtiers
- FACCHINETTI THOMAS conseiller communal, Neuchâtel
- GRARD SERGE architecte, Fenin
- PEREZ MIGUEL conseiller communal, Le Locle
- PICKEL FRANCINE co-directrice de La Lanterne Magique, Neuchâtel
- SANDOZ THOMAS écrivain, La Chaux-de-Fonds
- STRUB YVES médecin, La Chaux-de-Fonds
- VEYA JEAN-PIERRE conseiller communal, La Chaux-de-Fonds
- ZÜRCHER PATRICE cadre supérieur de l'industrie, Hauterive

La commission des biens culturels

Cette commission se prononce sur les questions relatives à la conservation et à la protection du patrimoine bâti, aux fouilles archéologiques, aux projets de lois et de règlements et aux mises sous protection.

- CLERC DENIS ancien architecte communal, La Chaux-de-Fonds
- FROIDEVAUX CHARLES économiste, Hauterive
- GENINASCA LAURENT architecte, Neuchâtel
- MERMET CHRISTIAN président du Conseil communal, Val-de-Travers
- MOREROD JEAN-DANIEL historien, Lausanne
- MUSY-RAMSEYER SYLVIANE directrice du Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds
- PORRET DANIEL architecte, Saint-Blaise
- ROHNER SILVIA historienne de l'art, Neuchâtel
- TISSOT NATHALIE avocate et professeur, La Chaux-de-Fonds
- TRACHSEL CHRISTIAN délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel
- VAUCHER LAURENCE archéologue, Môtiers

La commission cantonale des bibliothèques

La commission se prononce sur les questions générales relatives à la sauvegarde des fonds documentaires et à la lecture publique.

- AUBERT JEAN-JACQUES professeur ordinaire de philologie classique et d'histoire ancienne à l'Université de Neuchâtel
- CHATELAIN THIERRY directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- FACCHINETTI THOMAS conseiller communal, Neuchâtel
- HUMAIR JACQUES-ANDRÉ directeur de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds
- VEYA JEAN-PIERRE conseiller communal, La Chaux-de-Fonds



L'ARAIGNÉE BLANCHE
Martial Leïter



SANS TITRE
Roberto Romano



SANS TITRE
Kester Güdel



MOMIE MODERNE
Camille Jean Pellaux

S'appuyant sur des dispositions réglementaires, plusieurs commissions, sous-commissions et groupes de travail ont été constitués pour s'exprimer sur des thématiques diverses.

POUR LE MUSÉE DU LATÉNIUM

Cette commission est chargée d'assurer le suivi des activités du musée cantonal d'archéologie. Elle a succédé à la commission de construction mise en place pour l'édification du bâtiment.

- BRANDT CHRISTOPHE directeur de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, Neuchâtel
- CATTIN BERNARD commerçant, Hauterive
- JOSEPH YVES-OLIVIER architecte cantonal, Neuchâtel
- KAESER MARC-ANTOINE directeur du Laténium
- RAMSEYER DENIS conservateur adjoint du Laténium
- WENGER JEAN conseiller communal, Hauterive

POUR L'ACHAT ET LE RAPATRIEMENT DE PIÈCES DE COLLECTION

Pour assurer le maintien et l'accroissement du patrimoine neuchâtelois dans le canton, l'État peut apporter un soutien financier aux institutions muséales. Les experts de cette commission évaluent les requêtes et se prononcent sur la pertinence des soutiens.

- BONNET-BOREL FRANÇOISE conservatrice du Château et Musée de Valengin
- DUFOUR CHRISTOPHE conservateur du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel
- GONSETH MARC-OLIVIER conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel
- UMSTÄTTER LADA conservatrice du Musée des Beaux-Arts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

POUR LES ARTS PLASTIQUES

Les experts de cette commission proposent l'acquisition d'œuvres d'artistes neuchâtelois contemporains exposées dans les galeries du canton. Ils ont également pour mission de sélectionner les artistes qui bénéficieront des résidences dans les ateliers de Paris et de Berlin. Ils participent à l'élaboration des règlements pour les concours de décoration artistique des bâtiments de l'État et sont saisis des questions en lien avec la production contemporaine dans le domaine des arts plastiques.

- AESCHLIMANN CATHERINE artiste-peintre, Les Hauts-Geneveys
- GATTONI PIERRE artiste-peintre, Cudrefin
- HÜBSCHER MARK architecte, Neuchâtel
- LANDRY YVES artiste-peintre, Fleurier
- VON ALLMEN JOËL photographe, Neuchâtel
- ZWAHLEN MARIE LÉA collaboratrice du CAN, Cortaillod

2. LES EXPERTS (suite)

POUR L'ÉDITION ET LA DIFFUSION D'AUTEURS NEUCHÂTELOIS

Au sein de cette sous-commission, les experts examinent les demandes adressées par les éditeurs qui souhaitent publier des auteurs neuchâtelois contemporains. Ils sont également sollicités pour établir la liste des publications qui seront envoyées dans une large sélection de bibliothèques suisses et étrangères, afin de mieux faire connaître la littérature neuchâteloise.

BERGER FRANÇOIS avocat, Neuchâtel
 CORNUZ ODILE écrivaine, Neuchâtel
 PINGEON GILBERT écrivain, Auviernier
 SCHLUP MICHEL ancien directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds
 STEINER PIERRE-ANDRÉ député, Bevaix

POUR LA CRÉATION LITTÉRAIRE

Depuis 2016, deux bourses sont attribuées chaque année à des auteurs neuchâtelois, afin qu'ils puissent consacrer une partie de leur temps à la création. Les experts de cette sous-commission évaluent les postulats qui parviennent au service de la culture.

JAQUIER CLAIRE professeure ordinaire de littérature française à l'Université de Neuchâtel
 NICOLET SCHORI CHANTAL directrice de la librairie La Méridienne, La Chaux-de-Fonds
 SCHLUP MICHEL ancien directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds
 STEINER PIERRE-ANDRÉ député, Bevaix

POUR LES ARTS DE LA SCÈNE ET LA MUSIQUE – PROJETS D'ENVERGURE EXTRA-CANTONALE

Les experts de cette sous-commission évaluent les projets soumis par des professionnels qui estiment que leurs futures créations pourront non seulement toucher le public du canton, mais également susciter l'intérêt de programmeurs hors canton.

BOSSHARD DOMINIQUE journaliste culturelle à L'Express-L'Impartial
 MICHON RENÉ directeur de la Haute École de musique de Genève, site de Neuchâtel
 NEUENSCHWANDER PATRICE délégué à la culture de la Ville de Neuchâtel
 ROCHER-OBERHOLZER LUDIVINE adjointe à la direction artistique du Théâtre Le Reflet à Vevey
 TISSOT CYRIL délégué aux affaires culturelles de la Ville de La Chaux-de-Fonds

POUR LES ARTS DE LA SCÈNE ET LA MUSIQUE – PROJETS D'ENVERGURE RÉGIONALE

De très nombreuses requêtes parviennent à l'État pour la réalisation de projets touchant prioritairement un public de proximité. Les experts de ce groupe de travail évaluent ces projets de création d'ampleur régionale.

BETTI ROBERTO directeur du Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel
 CUCHE YVAN directeur du Centre culturel ABC, La Chaux-de-Fonds
 DEL COSO OPHÉE directrice du Casino-La Grange, Le Locle
 NEUENSCHWANDER PATRICE délégué à la culture de la Ville de Neuchâtel
 TISSOT CYRIL délégué aux affaires culturelles de la Ville de La Chaux-de-Fonds

POUR L'ÉDITION DE CDs

L'État soutient la production de CDs, qu'il s'agisse de musique classique ou contemporaine. Les projets soutenus sont sélectionnés avec l'appui des deux experts de ce groupe de travail.

DUPASQUIER VIOLAINE experte en musiques actuelles, Areuse
 MERCIER STÉPHANE ingénieur du son, Le Locle

« ARCHIVES POUR DEMAIN »

Les experts de cette commission proposent le nom de personnalités neuchâteloises qui feront l'objet d'une archive audiovisuelle sous la forme d'un entretien. Ce fonds documentaire est destiné aux générations futures, dans l'idée de leur faciliter l'étude et la compréhension de l'histoire contemporaine.

ADAM MANUEL réalisateur, Cortaillod
 BIEDERMANN ISABELLE géographe, Neuchâtel
 BLASER ARMAND conseiller communal, Val-de-Ruz
 JOSEPH AUDE responsable du département audiovisuel de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds
 MERMET CHRISTIAN conseiller communal, Val-de-Travers
 RODESCHINI CHRISTINE adjointe à l'archiviste cantonal, Neuchâtel
 SCHLUP MICHEL ancien directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
 STRUB YVES médecin, La Chaux-de-Fonds

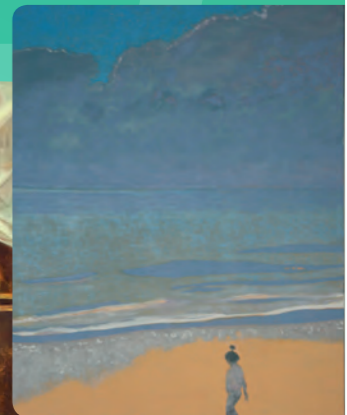
CETTE RUBRIQUE MET EN ÉVIDENCE UNE THÉMATIQUE MAJEURE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

GEOMETRY'S FLYING CIRCUS
Francisco Da Mata



MIDTOWN SERBIA
Mandril

LE CHANT DES PRISONNIERS
Nicola Marcone



LE HAVRE
Raymond L'Épée

Christophe Brandt
 directeur de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, membre de la commission consultative de la culture.

« Les différentes commissions constituées au sein du service de la culture du canton de Neuchâtel sont des outils précieux, souvent méconnus et qui pourtant participent pleinement de l'aide à la décision.

Pour qu'une commission fonctionne et trouve sa cohérence et devienne un groupe de réflexion, il convient de veiller à sa composition. Il est ainsi judicieux d'associer des personnes ou personnalités qui souvent ne se connaissent pas, des représentants de la culture, des représentants des différentes sensibilités politiques, de l'économie ou de la société civile.

Entrer dans la salle où va se tenir une réunion de commission, c'est un peu laisser au vestiaire tout ce qui fait de chacun de nous un être de lobby, de représentant d'un domaine particulier, pour se mettre ensemble autour d'une table avec une forme de devoir de réserve et un sens aigu de la bonne gouvernance.

Dans les différentes commissions où j'ai été appelé à siéger entre Berne et Neuchâtel, j'ai toujours été surpris par cette distance que chacun prend avec sa vie professionnelle pour ouvrir un nouvel espace de discussion et une culture de l'écoute. Une commission, c'est avant tout un groupe qui invente une maïeutique: un dialogue qui se noue, des avis différents voire contraires qui se croisent et se partagent. C'est aussi un niveau d'analyse qui prend de l'altitude, une dynamique qui se met en place pour aboutir à une décision. Cela n'a rien à voir avec un consensus mou. C'est un processus qui permet de faire le meilleur choix. Ce que l'on tenait pour acquis en début de réunion, a souvent par la suite fluctué et progressé. C'est là la force d'un collectif de pensée. »

Marie Léa Zwahlen
 collaboratrice du CAN, membre de la commission des arts plastiques.

« Quand la haute finance fricote allègrement avec l'art, je me sens soulagée d'intégrer une commission d'achat qui peut choisir sans obligation de rentabilité, ni calcul de risques. Néanmoins l'affaire n'est pas plus facile, tant d'autres questions surgissent: comment soutenir vraiment la création, quelles sont les justes œuvres, définies par quels critères, au nom de quelle vision? Art Argent État... après Terre Ciel et Mer, avant Sexe Drogue et Rock' n'roll, s'alignent sur la base trinitaire basique, apte au meilleur comme au pire: aucune des parties ne se suffit vraiment à elle-même, et si l'une vacille, l'autre sombre... »

Je frémis, peut-on encore justifier l'art quand tout fond aujourd'hui au marché scintillant? Mais dès la première séance, puis aux visites d'expositions, malgré les âges, les parcours, les sensibilités, un consensus surgit en douceur au fil des discussions. L'esprit suisse qui nous possède? Chacun est sincère, intègre, prend ça visiblement à cœur... Impossible de réduire cette harmonie à la seule paix nationale, d'autant que nous parlons art, pas argent, ni État. Si j'osais une fois ouvertement le romantisme, loin des débats esthétiques, de la french theory, du tout relatif, je soupçonnerais un je ne sais quoi d'insaisissable, par-delà la valeur d'exception que l'Europe a conférée à l'art, par-delà une trajectoire artistique, validée ou pas, par-delà nos filtres personnels... une chose irréductible, de faire la différence, et donner sens à notre présence, du moins ici-haut... au château. »

3. Activités 2016-2016

Encouragement des activités culturelles et artistiques

DE 2015... À 2016!

Ce bilan d'activités déborde quelque peu sur l'année en cours, on ne s'en offusquera pas. C'est que la vie des projets s'étend souvent au-delà des bornes définies par l'année civile.

De nombreux chantiers ont été ouverts à la direction du service en début d'année 2015 : réflexion sur l'évolution de la politique culturelle, définition d'un cahier des charges pour l'outil devant permettre le dépôt des requêtes en ligne, réhabilitation et réorganisation du local abritant la collection cantonale d'œuvres d'art, recensement des pièces de celle-ci.

Au niveau cantonal et intercantonal, le service a été particulièrement actif dans les secteurs, notamment, du soutien à la « chaîne du Livre » ou encore de la diffusion artistique des arts de la scène.

Ces nouveaux dossiers sont venus s'ajouter aux travaux antérieurs, toujours en cours, comme celui de la médiation artistique et culturelle dans le cadre scolaire ou celui de la redéfinition du paysage cantonal des bibliothèques.

DE NOUVEAUX OUTILS (CULTURAC)

En décembre 2015, la politique culturelle pour les années 2016 et suivantes a été présentée à tous les acteurs culturels, conviés au Château par le chef de Département. A cette occasion, ils ont également pu découvrir la plateforme conçue pour le dépôt des requêtes en ligne, nommée Culturac. Au cours du premier semestre 2016, les requérants ainsi que les collaborateurs du service ont pu se familiariser avec ce nouvel environnement, tant dans sa composante stratégique que technique.

DEUX NOUVEAUX GROUPES D'EXPERTS

Dans ce contexte évolutif, deux nouveaux groupes d'experts ont été nommés par le Conseil d'État : le premier groupe s'est vu confier la mission d'évaluer les requêtes dans le domaine de la création littéraire, alors que le second était chargé de sélectionner les projets d'envergure extra-cantonale dans le domaine des arts de la scène et de la musique

MÉDIATION CULTURELLE

Dans le secteur de la médiation, la collaboration prévue avec un centre scolaire n'a pas pu être mise en place. Le service a donc pris l'option, dès 2016, de procéder par appel à projets.

Par ailleurs, il s'est chargé une fois encore de la réalisation de l'Agenda jeune public, avec la collaboration des villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds. Cette brochure recense l'ensemble des activités et spectacles professionnels organisés par des institutions à l'intention du jeune public. Comme chaque année, il a été produit à 19'500 exemplaires et distribué à tous les élèves de 4 à 13 ans. Le but de l'opération est de toucher tous les publics, et de donner aux enfants le goût des arts et de la culture.

LOI SUR LE CINÉMA

Enfin, au niveau législatif, un rapport a été présenté au Grand Conseil en vue de l'abrogation de la Loi sur le cinéma du 28 janvier 2003 et son remplacement par une loi réglementant l'accès des mineurs aux projections publiques. De fait, la loi de 2003 n'avait plus de raison d'être puisqu'elle concernait un fonds commun au canton et aux villes, alimenté par la taxe sur les spectacles. Suite à l'abandon de cette taxe en Ville de Neuchâtel, les dispositifs d'encouragement ont dû être revus : ainsi l'aide à la création ne se fait-elle plus que par une contribution à la Fondation romande du cinéma (CINEFOROM). La nouvelle loi a été adoptée en mars 2015.

UNE NOUVELLE LOI POUR LE PATRIMOINE

En matière de patrimoine, le service a soutenu les activités des offices qui lui sont rattachés, notamment dans le domaine de l'archivage électronique et dans le cadre du projet de nouveau bâtiment pour les archives de l'État.

Par ailleurs, le service a piloté la révision de la Loi sur la protection des biens culturels, qui a débouché sur un projet de Loi sur la sauvegarde du patrimoine cantonal, intégrant les fonds documentaires d'importance cantonale et extra-cantonale. Avec ce nouveau projet, l'ensemble des biens patrimoniaux d'importance cantonale et supra-cantonale seront réunis dans une seule base légale.

LA COLLECTION D'ŒUVRES D'ART DU CANTON

Après avoir assaini et réorganisé le dépôt abritant la collection d'œuvres d'art du canton, le service s'est attaché au recensement de cette même collection, dont une partie importante est disséminée dans des locaux administratifs et des institutions paraétatiques. Si la plupart des 1500 pièces ont été localisées, le recensement a montré que les conditions de prêt devaient évoluer, en prenant notamment

en compte la rotation des collaborateurs au sein de l'administration cantonale, ainsi que les fréquents déménagements et réorganisations des services de l'État.

LE CHÂTEAU DE COLOMBIER ET LE PALMIER DE GORGIER

En collaboration avec d'autres services de l'État, le service a participé aux réflexions sur l'avenir du Château de Colombier. Il a aussi continué à suivre les développements du projet du « Palmier », œuvre sélectionnée à l'occasion du concours d'intervention artistique lié à la rénovation de la prison de Gorgier.

Office du patrimoine et de l'archéologie

La section Conservation du patrimoine a soutenu techniquement et financièrement en 2015 plusieurs chantiers de restauration d'envergure et poursuivi la mise à jour du recensement architectural cantonal. Elle a mené des travaux d'archéologie du bâti et de recherches en archives sur divers édifices et sites ; entrepris, avec les autres sections de l'Office du patrimoine et de l'archéologie, la révision de la Loi cantonale sur la protection des biens culturels, organisé plusieurs manifestations publiques, des visites commentées dans des lieux patrimoniaux, des cours spécialisés et publié diverses études.

Au Laténium, l'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre d'un programme fixe d'animations en famille, ainsi que par l'ouverture de l'exposition « Derrière la Grande Muraille ». Entièrement créée par le Laténium, cette nouvelle

Office des archives de l'Etat

En 2015, l'office des archives de l'État (OAEN) a procédé à 13 visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales, réceptionné 17 versements d'archives administratives et 15 dépôts ou dons d'archives privées (140 mètres linéaires), et autorisé 24 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique (595 mètres linéaires). 12 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de récolement, de classement et de reconditionnement, un millier de quittances médiévales endommagées ont été restaurées, et le microfilmage des archives de la chancellerie d'ancien régime s'est poursuivi.

257 lecteurs ont été accueillis en salle de lecture pour un total de 808 journées de travail et de 6'942 documents

COMMUNICATION

Enfin, le service continue la publication de PANORAMA. La brochure a fait ses preuves et témoigne de la volonté de l'État d'expliquer quelle est sa politique culturelle et comment elle s'applique.

Le site internet du service (www.ne.ch/culture) joue également un rôle important dans ce domaine : il décrit chacun des dispositifs mis en place, renseigne les acteurs culturels sur la procédure à suivre pour déposer une requête et annonce les subventions accordées. Il transmet aussi des informations sur les programmes de soutien intercantonaux et nationaux.

exposition met en perspective les recherches conduites durant six ans à Boroo-Gol (Mongolie), sous la direction du conservateur-adjoint du musée, par une Mission archéologique suisse-mongole financée par la Fondation Suisse-Liechtenstein.

Si l'année 2015 n'a pas été marquée pour la section Archéologie par de spectaculaires découvertes, elle n'en demeure pas moins riche en activités variées, ponctuelles ou de longue haleine. Parmi toutes ces activités, on relèvera surtout la recrudescence des opérations de terrain, qui ont pratiquement doublé par rapport aux années précédentes, en corollaire avec les projets de génie civil inscrits dans des périmètres archéologiques. Une telle augmentation ne sera pas, à court terme, sans conséquence en termes d'effectifs et de finances et, partant, d'efficience.

consultés. L'OAEN a répondu par écrit à 433 demandes de recherche (dont 57 portant sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance) et mené 7 visites guidées pour 178 visiteurs.

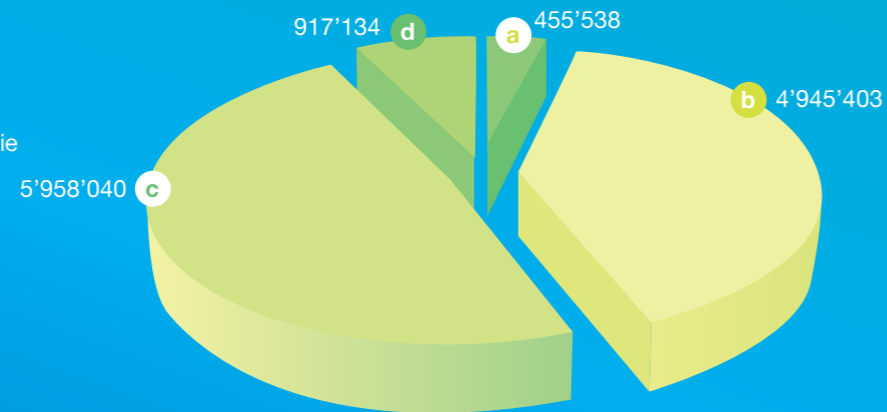
Le 1^{er} avril 2015, le Conseil d'État a adopté un arrêté fixant le tarif des émoluments perçus en application de la nouvelle loi sur l'archivage.

Le projet d'archivage numérique AENeas (Archives de l'État de Neuchâtel / electronic archiving system) a débuté le 1^{er} juin 2015. Il a pour objectif de garantir à moyen terme un archivage numérique conforme aux exigences légales au sein de l'État de Neuchâtel.

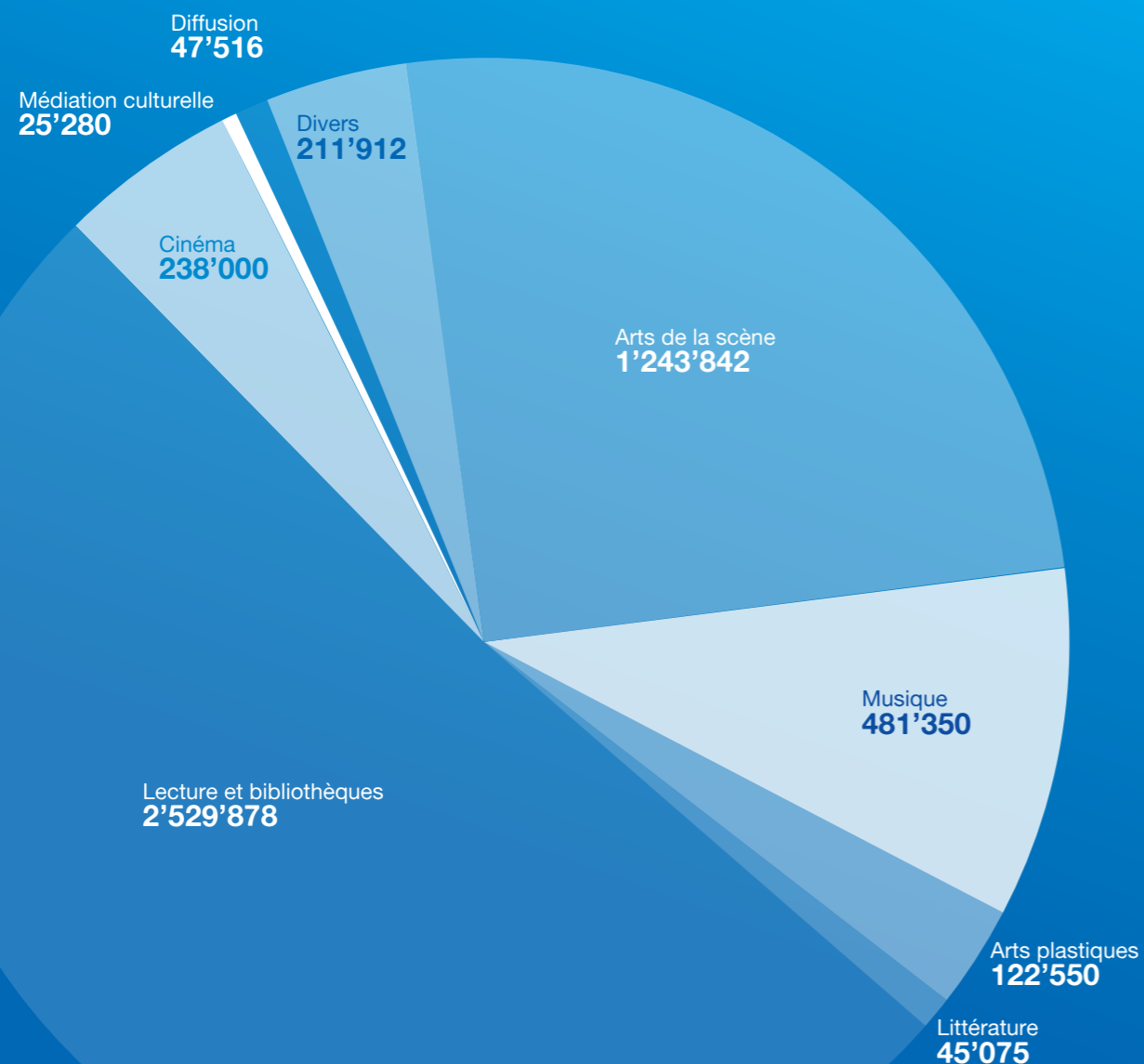
Enfin, plusieurs pièces d'archives ont été prêtées temporairement dans le cadre de différentes expositions.

ENVELOPPE FINANCIÈRE

- a** Administration du service
- b** Encouragement à la culture
- c** Office du patrimoine et de l'archéologie
- d** Office des archives



ENCOURAGEMENT À LA CULTURE



4. Les chiffres 2015

ENVELOPPE FINANCIÈRE

En 2015, le service de la culture a géré un volume financier de 12'276'114 francs.

Ce montant global inclut les montants relatifs à l'administration du service, pour 455'538 francs, ainsi qu'à l'encouragement de la culture, pour 4'945'403 francs. Il comprend également les montants propres aux activités des offices patrimoniaux, respectivement 5'958'040 francs pour l'OPAN et 917'134 francs pour l'OAEN.

ENCOURAGEMENT À LA CULTURE

En ce qui concerne le soutien aux activités artistiques et culturelles, les 4'945'403 francs attribués se répartissent en neuf domaines.

Arts de la scène

- 1'103'842 francs pour les subventions annuelles
- 140'000 francs pour 23 projets ponctuels

Musique

- 371'000 francs pour les subventions annuelles
- 98'850 francs pour 40 projets ponctuels
- 11'500 francs pour la réalisation de 8 CDs

Arts plastiques

- 35'000 francs pour les subventions annuelles
- 66'750 francs pour les subventions ponctuelles
- 16'800 francs pour l'acquisition d'œuvres contemporaines
- 4'000 francs pour l'acquisition de pièces de collection

Littérature

- 4'000 francs pour les subventions annuelles
- 21'875 francs pour le soutien à la publication
- 19'200 francs pour le soutien à la création littéraire

Cinéma

- 238'000 francs pour le soutien à la création et à la culture cinématographique

Médiation

- 22'186 francs pour divers projets de médiation
- 3'094 francs de contribution à l'agenda jeune public

Diffusion

- 13'000 francs pour les arts de la scène
- 30'700 francs pour la musique
- 3'816 francs pour la littérature

Divers

- 136'532 francs pour les subventions annuelles
- 40'900 francs pour les subventions ponctuelles et les mandats
- 34'480 francs pour le financement des « Archives pour demain ».

Et *last but not least*, 2'529'878 francs pour la **Lecture et les bibliothèques**.

On trouvera le détail de ces subventions dans les pages qui suivent.



ANCHOIS

Fabian Boschung

5. Subventions 2015

Arts de la scène

Subventions annuelles

ARTOS, Lausanne		3'000
Centre culturel La Grange, Le Locle		15'000
Centre culturel La Tarentule, St-Aubin		12'000
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel		180'000
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers		24'092
Centre de culture, Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds		80'000
Cie du Passage, Neuchâtel		50'000
Cie L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel		20'000
Club 44, La Chaux-de-Fonds		75'000
Corodis, Lausanne		15'000
Fondation Arc en scènes, TPR, La Chaux-de-Fonds		500'000
Hiver de Danses, Neuchâtel		10'000
Bourse suisse aux spectacles, KTV-ATP, Bienne		1'000
LABEL+ théâtre romand, Lausanne		23'750
La Plage des Six Pompes, La Chaux-de-Fonds		10'000
Poésie en arrosoir, Cernier		10'000
Réseau danse Suisse, Zurich		7'000
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel		40'000
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel	Semaine internationale de la Marionnette (solde sur 40'000)	20'000
Théâtre Tumulte, Neuchâtel		8'000
TOTAL		1'103'842

Subventions ponctuelles

Cie Antoinette Rychner, Valangin	<i>Frost</i> (solde sur 7'000)	2'000
Cie de Facto, Neuchâtel	<i>Le Moche</i>	15'000
Cie du Boudu, Neuchâtel	<i>Au plaisir du poème</i>	2'000
Cie du Gaz, Les Brenets	<i>Certaines n'avaient jamais vu la mer</i> (1 ^{er} acompte sur 10'000)	7'500
Cie du Gaz, Les Brenets	<i>La manuscrit des chiens III - Quelle misère!</i>	5'000
Cie du Passage, Neuchâtel	<i>La Cerisaie</i>	35'000
Cie Fantôme, La Chaux-de-Fonds	<i>Patronne et domestique</i> (solde sur 7'000)	2'000
Cie La Mandragore, La Chaux-de-Fonds	<i>Le mariage forcé</i>	5'000
Cie Léon, La Chaux-de-Fonds	<i>La petite fille aux allumettes</i> (1 ^{er} acompte sur 8'000)	5'500
Cie L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel	<i>D'acier</i>	10'000
Cie L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel	<i>Et il n'en resta plus aucun</i>	10'000
Cie Picnique Interdit, La Chaux-de-Fonds	<i>Homéride</i>	5'000
Cie STOA, Corcelles	<i>La naissance des dieux</i> (1 ^{er} acompte sur 10'000)	7'500
Cie STOA, Corcelles	<i>Les Métamorphoses</i> (solde sur 5'000)	2'000
Cie Yonophe, Neuchâtel	<i>Rendez-vous</i>	7'000
La Colombière, Milvignes	<i>Le vison voyageur</i>	1'000
La Décharge, Fontaines	Revue de <i>La Décharge</i>	1'000
La Plage des Six Pompes, La Chaux-de-Fonds	Garantie de déficit	10'000
Manufacture de Haute Gaudriole, La Chx-de-Fds	<i>J'aurais voulu être un</i>	3'000
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel	<i>Passés simple</i> (solde sur 10'000)	2'500
Théâtre du Concert, Neuchâtel	<i>Bienvenue au Conseil d'administration</i>	2'000
TOTAL		140'000

Musique

Subventions annuelles

Association cantonale des musiques neuchâteloises, Le Landeron	5'000
Avant-scène opéra, Neuchâtel	30'000
Buskers Festival, Neuchâtel	5'000
Collège musical, La Chaux-de-Fonds	20'000
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds	5'000
Corbak Festival, La Chaux-du-Milieu	5'000
Ensemble symphonique, Neuchâtel	120'000
Festi'neuch, Neuchâtel	10'000
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon	8'000
Jardins musicaux, Cernier	100'000
Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds	40'000
Société cantonale des chanteurs neuchâtelois, Neuchâtel	3'000
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds	10'000
Société de Musique, Neuchâtel	10'000
TOTAL	371'000

IN THE SHADE OF A DOUBT I

Stéphanie Jeannet



5. Subventions 2015 (suite)

Musique

Subventions ponctuelles

Association Bernard Reichel, Genève	Edition des œuvres du compositeur Bernard Reichel	1'000
Bin°oculaire, Bienne-Neuchâtel	<i>Avant de se retrouver</i>	2'000
Brass Band National des Jeunes, Seedorf	Participation de trois musiciens neuchâtelois	750
Cantabile, Neuchâtel	<i>Ein deutsches Requiem</i>	3'000
Cantabile, Neuchâtel	Concerts	3'000
Concert band du littoral neuchâtelois, Colombier	<i>Emotions</i>	1'000
Chœur des Rameaux, La Chaux-de-Fonds	Garantie de déficit	1'000
Chœur mixte, Colombier	Garantie de déficit	1'000
Chœur suisse des Jeunes, Grimentz	Participation de deux musiciens neuchâtelois	500
Chorale Faller, La Chaux-de-Fonds	Garantie de déficit	1'000
Concours suisse de musique pour la jeunesse, St-Gall	Participation de musiciens neuchâtelois	2'500
Cycle Opérant, Neuchâtel	<i>Les digitales</i>	1'000
Découvertes musicales, Le Locle	<i>Vienne 1900</i>	2'000
Ensemble vocal, Neuchâtel	Concerts du 35 ^e anniversaire	1'000
Evaprod, La Chaux-de-Fonds	<i>Grease</i>	5'000
Fête de la musique, Neuchâtel	Garantie de déficit	1'000
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon	<i>Interreg</i> (solde sur 9'000)	3'000
Harmonie de Colombier, Colombier	Concours national de solistes et quatuors de cuivres	1'000
Harmonie nationale des Jeunes, Aarau	Participation d'un musicien neuchâtelois	200
Histoires de musique, Neuchâtel	Concerts	1'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>La Bohème</i> (1 ^{er} acompte sur 6'000)	4'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>Monsieur Choufleuri restera chez lui</i>	3'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>Le Nozze di Figaro</i>	5'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>La Veuve joyeuse</i> (solde sur 10'000)	2'000
Le moment baroque, La Chaux-de-Fonds	Concerts	3'000
Les Amplitudes, La Chaux-de-Fonds	Festival	7'500
Les Chambristes, Neuchâtel	Concerts	3'000
Les chemins de traverse, Neuchâtel	Concerts	4'000
Lyrice, Cormondrèche	<i>L'elisir d'amore</i>	5'000
Musique au cœur, Neuchâtel	<i>Aleko</i>	3'000
Orchestre des jeunes de la Suisse romande, Le Sentier	Participation de deux musiciens neuchâtelois	400
Orchestre symphonique suisse des jeunes, Zurich	Participation de quatre musiciens neuchâtelois	1'000
Pange Lingua, Neuchâtel	<i>EIKHA - Dans les renaissances de l'Enfer</i>	1'000
Percu.ch, La Tour-de-Peilz	<i>We Spoke: Guette</i>	1'500
Projet Icare, La Chaux-de-Fonds	<i>La paix perpétuelle</i>	4'000
Rock altitude festival, Le Locle	10 ^e anniversaire	5'000
Rapsodie production, St-Sulpice	<i>La véritable histoire du dahu à poil dru</i> (1 ^{er} acompte sur 8'000)	5'500
Romulus 25, Neuchâtel	<i>Romulus le Grand</i>	3'000
RR, Neuchâtel	<i>Prendre un enfant par l'opéra</i>	4'000
Société chorale, Neuchâtel	Garantie de déficit	1'500
Suisse diagonales jazz, Berne	Concerts	500
TOTAL		98'850

Réalisation de CDs

Ferrington David, La Chaux-de-Fonds	<i>Whistling blues</i>	1'000
Forcucci Luca, Boudry	<i>The waste land</i>	1'500
Nicolet Frédéric, Le Locle	<i>L'amour à la mort</i>	1'000
Nido Jonathan, La Chaux-de-Fonds	<i>Closet disco queen</i>	1'500
Spahni's Dub Dancers, La Chaux-de-Fonds	<i>Step by step</i>	1'500
Static Records, La Chaux-de-Fonds	<i>Snapshot vol. 2</i>	1'500
The Rambling Wheels, Neuchâtel	<i>The thirteen women of Ill repute</i>	2'500
The Waffle Machine Orchestra, Neuchâtel	<i>Streets alive</i>	1'000
TOTAL		11'500

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LES ARTS DE LA SCÈNE ET LA MUSIQUE 1'725'192



ABYSSE MANUEL

Jean-Michel Jaquet

5. Subventions 2015 (suite)

Arts plastiques

Subventions annuelles

Centre d'Art, Neuchâtel	20'000
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel	5'000
Institut suisse pour la conservation de la photographie, Neuchâtel	10'000
TOTAL	35'000

Subventions ponctuelles

Association des amis d'Aloïs Dubach, Vaumarcus	Monographie d'Aloïs Dubach	3'000
Association pour le rayonnement de l'œuvre d'André Evrard, La Chaux-de-Fonds	Monographie d'André Evrard	3'000
Centre d'art Neuchâtel (CAN)	20 ^e anniversaire - <i>L'Hospice des Mille-Cuisses</i>	12'000
Espace culturel de l'ancienne église, Le Noirmont	<i>L'Humen</i>	500
Fires'Art, Saint-Aubin	<i>Tour Firestone</i>	1'000
Galerie Harpe 45, Lausanne	Participation de Colin Raynal à l'exposition collective «La distance de la lune»	250
Galerie Rousson Pascal, Londres	Participation de Francisco Da Mata à l'exposition «Sunday in the park ED», Londres	500
Groupement des musées neuchâtelois, Valangin	<i>La silhouette masculine</i>	5'000
Hélice Hélas, Vevey	<i>Je meurs, tu meurs, il meurt</i> (Fondation la Chrysalide)	2'000
Môtiers 2015 - Art en plein air	(solde sur 40'000)	20'000
Musée des Beaux-Arts, Le Locle	8 ^e édition de la Triennale de l'art imprimé contemporain	8'000
Nuit de la photo, La Chaux-de-Fonds	4 ^e édition	1'000
Quartier général, La Chaux-de-Fonds	Participation d'artistes neuchâtelois à une exposition collective	7'500
Visarte.neuchâtel, Fleurier	Exposition «Partout»	3'000
TOTAL		66'750

Acquisition d'œuvres contemporaines

Boschung Fabian, Galerie Lange + Pult, Auvernier	<i>Anchois</i>	3'200
Jaquet Jean-Michel, Galerie 2016, Hauterive	<i>Abysse manuel</i>	4'200
Jeanneret Jean, Galerie Numaga, Colombier	<i>Silence 75-2</i>	3'600
Marcone Nicola, Galerie 2016, Hauterive	<i>Le chant des prisonniers</i>	5'800
TOTAL		16'800

Musée et pièces de collection

Musée régional du Val-de-Travers, Môtiers	Ensemble de cartes postales anciennes et gravures du Val-de-Travers et de la Vallée de la Brévine	4'000
TOTAL		4'000

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LES ARTS PLASTIQUES 122'550

Littérature

Subventions annuelles

Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens	1'000
PIJA - Prix interrégional jeunes auteurs	1'000
Prix Bachelin 2015	Antoinette Rychner, Valangin 2'000
TOTAL	4'000

Aide à l'édition littéraire

Subventions ponctuelles

Editions de l'Aire, Vevey	Marie-France Javet, <i>Aube douce</i>	1'500
Editions Encre fraîche, Genève	Anne May, <i>Effets secondaires</i>	2'500
Editions G D'Encre, Le Locle	Claude Darbellay, <i>Le home</i>	3'000
Editions G D'Encre, Le Locle	Gilbert Pingeon, <i>La Chanson de Roland</i>	3'000
Editions L'Age d'Homme, Lausanne	Catherine Bex, <i>L'Instant infime d'une respiration</i>	2'875
Editions Plaisir de Lire, Lausanne	Rachel Zufferey, <i>Le fils du Highlander</i>	2'500
Editions Zoé, Carouge-Genève	Jean-Bernard Vuillème, <i>Lieux communs</i>	4'000
Editions Torticolis et Frères, La Chaux-de-Fonds	Alexandre Correa, <i>Des ombres</i>	500
Editions Torticolis et Frères, La Chaux-de-Fonds	Sandy Gauchat, trilogie <i>Twins</i>	1'000
Editions Samizdat, Le Grand-Saconnex	Alexandre Caldara, <i>L'émacié</i>	1'000
TOTAL		21'875

Aide à l'écriture

Subventions ponctuelles

Darbellay Claude, Cortaillod	<i>La jeune fille et son amant</i> (acompte sur 10'000)	3'000
Guinand Julie, Neuchâtel	<i>Dérives asiatiques</i> (acompte sur 6'000)	4'000
Matthey Cédric et Paulus Anaïs, La Chaux-de-Fonds	<i>Grand bazar</i>	2'000
Sandoz Thomas, La Chaux-de-Fonds	<i>Croix de bois, croix de fer</i> (2 ^e acompte sur 10'000)	5'000
Soguel Nicolas, Neuchâtel	<i>Le Lac</i> (2 ^e acompte et solde sur 7'800)	5'200
TOTAL		19'200

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LES LETTRES 45'075

5. Subventions 2015 (suite)

Lecture et bibliothèques

Subventions annuelles

AROLE Jeunesse et médias, Lausanne		1'000
Association de la Bibliothèque des jeunes, La Chaux-de-Fonds		7'000
Bibliobus, Neuchâtel		480'000
Bibliomedia suisse, Lausanne	Prix 2015	250
Bibliothèque communale, Le Locle		35'000
Bibliothèque communale, Peseux		12'000
Bibliothèque de Fontainemelon, Val-de-Ruz		4'000
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds		700'000
Bibliothèque de Môtiers, Val-de-Travers		3'000
Bibliothèque des jeunes, La Chaux-de-Fonds	Centre de documentation pour les écoles	23'306
Bibliothèque des pasteurs, Neuchâtel		1'000
Bibliothèque Pestalozzi, Neuchâtel		7'000
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel,		1'250'000
Bibliothèque sonore romande, Lausanne		1'500
Nouvelle revue neuchâteloise, Neuchâtel		2'000
Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich		1'000
Revue de théologie et de philosophie, Neuchâtel		1'000
Schweizerische Bibliothek für Blinde und Sehbehinderte, Zurich		500
TOTAL		2'529'556

Acquisition d'ouvrages

Editions Attinger, Hauterive	Daniel Schelling, photographe	322
TOTAL		322

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LA LECTURE ET LES BIBLIOTHÈQUES 2'529'878

Cinéma

Subventions annuelles

Cinéforum, Genève	Soutien à la production et à la réalisation	130'000
La Lanterne magique, Neuchâtel		40'000
NIFFF, Neuchâtel		60'000
Passion cinéma, Neuchâtel		3'000
Roadmovie, Genève	Tournée dans le canton	5'000
TOTAL		238'000

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LE CINÉMA 238'000

ENFANT TERRIBLE 2

Benjamin Jendly

5. Subventions 2015 (suite)

Médiation culturelle

Subventions ponctuelles

Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel	Représentations scolaires	4'800
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel	Transport spectacle <i>Mademoiselle Julie</i>	1'656
NIFFF, Neuchâtel	Activités jeune public	5'000
Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds	Représentations scolaires	5'000
Théâtre du Passage, Neuchâtel	Représentations scolaires	5'730

TOTAL 22'186

Agenda jeune public

Participation aux frais de réalisation	3'094
--	-------

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LA MÉDIATION 25'280

Diffusion

Arts de la scène – Tournées

Compagnie de Facto, Neuchâtel	<i>Jérémy Fischer</i> , Suisse, France	4'000
Le Thaumatrope, Colombier	<i>Blasted et Gulliver</i> , Suisse, France	3'000
Théâtre Frenesi, Corcelles	<i>Boleros</i> en Suisse, France, Italie	1'000
Théâtre du Passage, Neuchâtel	<i>La Cerisaie</i> , Suisse, France	5'000

TOTAL 13'000

Musique – Tournées

Chapatte Yonni, Neuchâtel	Europe	2'000
Chœur Yaroslavl, Neuchâtel	Suisse romande	1'000
Faragalli, Michel, Savagnier	<i>Dashûr</i> , Suisse romande	1'000
Forcucci Luca, Boudry	<i>Bodyscape</i> , Europe, Chine	5'000
Mercier Stéphane, Le Locle	La Chaux-de-Fonds et Bienne	1'000
Nido Jonathan, Closet Disco Queen, La Chaux-de-Fonds	Europe, Russie	1'700
Overtone Productions, Le Locle	<i>Hollybood Duo</i> , Suisse romande	3'000
Opéra Décentralisé, Auvornier	Jardins Musicaux, Suisse romande, France	15'000
Rickenmann Juliane 4tet, Neuchâtel	Chine	1'000

TOTAL 30'700

Littérature

Action bibliothèques, Neuchâtel	Achat d'ouvrages et envoi aux bibliothèques étrangères	2'816
Association Le livre sur les quais, Morges	Participation d'écrivains neuchâtelois au <i>Livre sur les quais</i>	1'000

TOTAL 3'816

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LA DIFFUSION 47'516

Ateliers d'artistes

Cité internationale des arts, Paris

Aurélié Sutter, Neuchâtel, styliste
du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Louis Jucker, La Chaux-de-Fonds, musicien
du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015

Appartement-atelier, Berlin

Camille Mermet, Môtiers, comédienne
du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Géraldine Cavalli, La Chaux-de-Fonds, graphiste
du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015

Divers

Subventions annuelles

Académie de Meuron, Neuchâtel	90'000
Cité internationale des arts, Paris, charges de l'atelier	5'830
Fonds d'entraide et Caisse d'indemnités journalières pour artistes suisses, Zurich	1'202
Institut neuchâtelois, Neuchâtel	3'000
Institut suisse de Rome	500
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN)	26'000
Université populaire, Neuchâtel	10'000

TOTAL 136'532

Subventions ponctuelles et mandats

Artists in residence.ch, Aarau	400	
Association Luxor Factory, Le Locle	Création d'une résidence-atelier	2'000
Ecolades, Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	<i>Ecolades 2016</i> (1 ^{er} acompte sur 20'000)	10'000
Mandat d'expertise des biens patrimoniaux	10'000	
Mandat pour la réorganisation du local d'entrepôt de la collection cantonale	11'000	
Mandat pour le recensement des œuvres d'art de la collection cantonale	1'500	
Réseau romand Science et Cité, UNIL, Lausanne	Campagne SCNAT	3'000
	pour le renforcement des sciences naturelles	3'000
Société d'histoire de l'art en Suisse, Bern	<i>Theo à La Tchaux</i>	3'000

TOTAL 40'900

Archives pour demain

M. Olivier Mosset, artiste peintre, interviewé par M. Edmond Charrière
M. Denis Oswald, avocat et membre du CIO, interviewé par M. Vincent Schatzmann
M. Vincent Adatte, membre fondateur de la Lanterne magique, interviewé par Mme Janine Perret Sgualdo
M. Marc Bloch, chef d'entreprise, interviewé par M. Michel Schlup

TOTAL 34'480

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LES DIVERS 211'912

5. Organisation du service



LE MASQUE 1

Till Rabus



Cheffe de service (100%)	Mme Zsuzsanna Béri
Adjoint à la cheffe de service (50%)	M. Jean-Daniel Jaggi
Collaborateur scientifique (25%)	M. Matteo Capponi
Secrétaire (60%)	Mme Violaine Godet
Secrétaire-comptable (60%)	Mme Solange Rufenacht
Stagiaires (100%)	Mme Jessica Hochstrasser (2014-15)
	Mme Camille Fuentes (2015-2016)



SERVICE DE LA CULTURE

Case postale
Le Château
Rue de la Collégiale 12
2000 Neuchâtel
T. 032 889 69 08
www.ne.ch/culture